



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau, Forêts, Espaces Naturels
Pôle Forêts
ddt-sefen-pf@drome.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-SEF-2024-0160 DU 24 JUIN 2024
AUTORISANT L'USAGE DU FEU EN 2024 DURANT LA PÉRIODE RÉPUTÉE SÉVÈRE
DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Le préfet de la Drôme
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU** la loi 87-865 du 22 juillet 1987, relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs,
- VU** le Code Forestier, et notamment ses articles L 131-1, L 131-6, R 131-2 R 322-1, R 131-3 et R163-2,
- VU** le Code des Communes en ses articles L 131-2-6° et L 131-13,
- VU** l'arrêté n° 2013 057-0026 du 26 février 2013 en vue de prévenir les incendies de forêt et notamment son article 4,
- VU** l'arrêté n° 08-2335 du 03 juin 2008 réglementant les points feux durant la période réputée sévère,
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant M. Thierry DEVIMEUX, préfet de la Drôme, à compter du 21 Août 2023 ;
- VU** l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur en date du 9 avril 2024 nommant Monsieur Pierre BARBERA, directeur départemental des territoires à compter du 1er mai 2024 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 26-2024-04-26-00002 en date du 26 avril 2024 portant délégation de signature à Monsieur Pierre BARBERA, Directeur départemental des territoires ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 26-2024-04-26-00003 en date du 26 avril 2024 portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à Monsieur Pierre BARBERA, Directeur départemental des territoires ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 26-2024-05-02-00002 en date du 02 mai 2024 portant subdélégation de signature de Pierre BARBERA, Directeur départemental des territoires de la Drôme, aux agents de la Direction Départementale de la Drôme ;
- VU** les demandes d'utilisation du feu durant les mois de juillet et août 2024 présentées par différents campings, associations et collectivités du département de la Drôme,
- VU** les avis favorables émis par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme et la Direction Départementale des Territoires de la Drôme,
- SUR** proposition du Directeur Départemental des Territoires de la Drôme,

ARRETE

Article 1 : Bénéficiaires de la dérogation à l'usage du feu

Les organismes, collectivités et campings suivants, sont autorisés à l'emploi du feu pour des feux de cuisson, ou des feux de veillée conformément aux demandes transmises, à compter de la date de signature du présent arrêté et durant les mois juillet et août 2024, en application de la dérogation mentionnée à l'article 5 de l'arrêté n° 2013057-0026 du 26 février 2013 :

Nom du camping, aire naturelle ou organisme	Propriétaire, Exploitant ou Directeur	Commune de situation
Camping du Domaine de Senaud	Mme Marine de MAINDREVILLE	Albon
Scouts Unitaires de France , Troupe de Crest	Propriétaire : Monsieur MORIZE Directrice du camp : CAMPBELL Lucie-Lou Séjour du 6 au 10 juillet 2024	Allex
Camping municipal la Colombe	Commune d'Aurel	Aurel-en-Diois
Camping le Moulin	M. ARNAUD Denis	Bézaudun-sur-Bîne
Camping Tzig'âne	Pascaline et Alain CHAMBART	Bourdeaux
La Fontaine d'Annibal	M. BESSON -Fédération des Œuvres Laiques de la Drôme	Buis-les-Baronnies
Camping l'Orée de Provence	M. REMPENAUT Bastien	Buis-les-Baronnies
Camping Capfun le Grand Lierne	Direction Capfun	Chateaudouble
Camping la Ferme du Moulinas	Mme CHABAUD Yvette	Châteauneuf du Rhône
Camping la Source du Jabron	Mme et M. GOY	Comps
Salle des Fêtes	Commune de Comps	Comps
Camping le Chambron	Mme CHANDEYSSON Mélinda	Condorcet
Plan d'eau du Pas des Ondes	Syndicat Mixte du Pas des Ondes	Cornillon-sur-l'Oule
Centre Musiflore	Monsieur le Directeur	Crupies
Camping la Pinède	M. ECKEL Christophe	Die
Camping le Riou-Merle	M. ETARD François	Die
Camping municipal de Justin	Commune de Die	Die
Camping Valdie	M. CHAUSSE Didier	Die
Camping la Dorlotte	Mme GODEFROY-COLASSE Armelle	Dieulefit
Camping la Clairette	M ARNAUD Jody	Espenel
Camping municipal les Chataigniers	Commune de Eyzhahut	Eyzahut
Louveteaux, Louvettes Unionistes de France Meutes de Privas et Chambéry	Propriétaire : M. BOUTTIER Eric Directrice : CHAREYRON Zélie camp du 07/07 au 25 /07/2024	Francillon-sur-Roubion

Nom du camping, aire naturelle ou organisme	Propriétaire, Exploitant ou Directeur	Commune de situation
Camping les Truffières	Mme ROBERT Emmanuelle	Grignan
Scouts Unitaires de France SUF Clermont-Ferrand II	Propriétaires : M. et Mme LOUISGRAND Directrice : Anné-Florence GOENVEC Camp du 5 au 22 juillet 2024	Hauterives
Camping Municipal	Commune de La Motte Chalancon	La Motte-Chalancon
Camping l'Ondine de Provence	Mrs VINCENT Damien et GIROD Steeve	La Motte-Chalancon
Camping la Ferme de Clareau	M. BENOIT	La Motte-Chalancon
Le Gîte du lièvre	M. PINGET Rémi	La Roche-sur-le-Buis
Camping municipal de Lorette	Commune de Le Pöet-Laval	Le Pöet-Laval
Domaine de Chabotte	Directeur : GUINET Simon	Le Pöet-Laval
Guides et Scouts d'Europe de Montélimar	Propriétaire : Mr et Mme ACCARY Directrice : REROLLE Fannie camp du 08/07 au 11/07/2024	Livron
Camping La Jarjatte	M. BERNARD André	Lus-La-Croix-Haute
Camping les Bastets	Mme et M. MENDIONDO	Marsanne
Eclaireuses Eclaireurs Israélites de France Meutes de Aix-en-Provence et de Cannes	Propriétaire : Mme CARRE Christine Directeur : Aaron BENATTAR camp du 01/07 au 24/07/2024	Mévouillon
Camping le Petit Nid	M. REYNARD Mathieu	Mirabel-et-Blacons
Scouts et Guides de France, Troupe de Marseille 6	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directrice : TINETTI Julie camp du 10 /07 au 17/07/2024	Mirmande
Scouts et Guides de France, Troupe de Marseille 8	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directeur : BAALI Farid camp du 15 /07 au 27/07/2024	Mirmande
Scouts et Guides de France, Troupe de Montélimar	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directeur : MORETTEAU J-B. camp du 21 /07 au 28/07/2024	Mirmande
Scouts et Guides de France, Troupe de Aix-en-Provence	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directrice : RAFFIN Estelle camp du 21 /07 au 31/07/2024	Mirmande
Scouts et Guides de France, Troupe de Annecy-St-Maurice	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directrice : POLE Elise camp du 27/07 au 10/08/2024	Mirmande

Nom du camping, aire naturelle ou organisme	Propriétaire, Exploitant ou Directeur	Commune de situation
Scouts et Guides de France, Troupe de St-Peray Pays de Crussol	Gestionnaire des terrains mis en disposition par : Actions Sociales Pour les Scouts Directrice : ROSSET Amélie camp du 10/08 au 25/08/2024	Mirmande
Scouts Unitaires de France , Troupe de Lyon 6	Propriétaire : Société d'Aiguebelle Directrice : BONVILLAIN Ombeline du 06/07 au 19/07/2024	Montjoyer
Camping les Clos	M. CELLIER Frédéric	Nyons
Site de St-Ange	Commune de Peyrins	Peyrins
Camping les Trois Becs	M. LAMANDE	Piégros-la-Clastre
Camping municipal Le Parc	Commune de Pont de Barret	Pont-de-Barret
Formation	Directrice : Anne-Laure CALLEJA du 29/06 au 06/07 2024	Pont de Barret
SGDF Lvtx-Jttes MARSEILLE	Directrice : Jeanne BLARY du 6 au 13 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF Lvtx-Jttes EYBENS (38)	Directrice : Mathilde DELANOË du 6 au 13 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF Scouts-Guides ECULLY (69)	Directrice : Nassabia ANDILE du 6 au 20 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF S-G St François les Monts D'Or (69)	Directrice : Cyrille VANEL du 7 au 20 juillet 2024	Pont de Barret
EEDF GRENOBLE (38)	Directeur : Denis SOUSBIE du 7 au 27 juillet 2024	Pont de Barret
EEDF St ETIENNE / LYON Presqu'île	Directeur : Loutfi FARADJI du 13 au 27 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF Guides Les Caillols/MARSEILLE	Directrice: Juliette MAINETTI du 14 juillet au 26 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF Scouts Les Caillols/MARSEILLE	Directrice : Manon BOUCHARD du 14 juillet au 26 juillet 2024	Pont de Barret
SGDF Camp accompagné Drôme-Ardèche	Directrice : Anne Charlotte LENOIR du 26 juillet au 10 août 2024	Pont de Barret
SGDF National « Nature » Pios	Directeur : Thomas Le CORRE du 3 août au 18 août 2024	Pont de Barret
Flambeaux Claires Flammes	Directrice : Cécile GEORGETTE du 11 au 18 août 2024	Pont de Barret
SGDF S-G NOISY Le Grand (93)	Directeur: Damien LANASPEZE du 11 au 25 août 2024	Pont de Barret
SGDF S-G L'HAY-CHEVILLY (94)	Directrice : Maud LAURENTIE du 18 au 30 août 2024	Pont de Barret
SGDF S-G Castelleneau-Clapiers (Hérault)	Directrice : Agathe GUIGNY du 18 au 30 août 2024	Pont de Barret
AJD Fondation M. Gounon LYON	Directrice : Bienvenue NKULI du 20 au 22 août 2024	Pont de Barret
SGDF Scouts-Guides PARIS 13è	Directeur : Florian TÖLLE du 21 au 30 août 2024	Pont de Barret
Centre les Lavandes	M. LAURENT Jérémy	Rémuzat

Nom du camping, aire naturelle ou organisme	Propriétaire, Exploitant ou Directeur	Commune de situation
Cours de l'Ecole, parking municipal, MARPA	Commune, MARPA	Rémuzat
Camping La Combe d'Oyans	M. et Mme Guilmin Mickael et Lucie.	Rochefort-Samson
Camping la Vallée Bleue	M. VIALLET Eric	Sahune
Camping municipal les Oliviers	Commune de Sahune	Sahune
Camping Domaine la Garenne	Mme ROBERT Lucie	Saint-Avit
Camping 26 Chareyron	M. CHAREYRON Sylvain	Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Camping le Pilat	Mme JOUVE Nadine et M. ANDEOL Jérôme	Saint-Ferréol-Trente-Pas
Camping le Trente Pas	Mme BARBANSON Sylvie	Saint-Ferréol-Trente-Pas
Scouts Unitaires de France Troupe de Paris	Propriétaire : SCI La Demoiselle Directeur : DURON Ghislain camp du 07/07 au 24/07/2024	Saint-Jean-Royans
Camping la Motte	M. SCHAEPMAN Marcel	Saint-Sauveur-en-Diois
Camping la Briance	Mme. NUSSBAUM Violette	Saou
Camping Suze Lux Nature	Mme SARDA Marine	Suze-la-Rousse
Scouts et guides Godefroy de Bouillon, Unités de Meylan et d'Avignon	Propriétaire : SCI La Demoiselle Directrice : MEUGNIOT Marie camp du 09/07 au 16/07/2024	Suze-la-Rousse
Abbaye de Triors	Abbaye de Triors 2 sites pour camps scouts	Triors
Scouts Lyon 11E	Propriétaire : Abbaye de Triors Directeur : CLEMENT DE FOUGEROUX camp du 08/07 au 20/07/2024	Triors

Cet usage du feu devra être conforme aux dispositions des articles 2 à 7 de l'arrêté n° 08-2335 du 03/06/2008 en ce qui concerne les règles de sécurité et limité aux dispositifs prévus à cet effet : foyers en dur ou tables à feu pour la cuisson des aliments et excavation pratiquée dans le sol pour les feux de camp.

Article 2 : Conditions suspensives

En cas de vitesse de vent supérieure à 40 km/heure de moyenne, l'interdiction totale d'emploi du feu prévue par l'arrêté n°2013057- 0026 du 26 février 2013 reste applicable.

L'autorisation peut par ailleurs être suspendue à tout moment en cas de manquement constaté à l'une quelconque des prescriptions des articles 2 à 7 de l'arrêté n° 2335 du 03 juin 2008.

Article 3 : Délai et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun BP1135 38022 GRENOBLE Cedex 1) dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : Affichage

Le présent arrêté sera affiché dans les communes de Albon, Allex, Aurel-en-Diois, Bézaudun-sur-Bîne, Bourdeaux, Buis-les-Baronnies, Chateaudouble, Chateauneuf-du-Rhône, Comps, Condorcet, Cornillon-sur-l'Oule, Crupies, Die, Dieulefit, Espenel, Eyzahut, Francillon-sur-Roubion, Grignan, Hauterives, La Motte-Chalancon, La Roche-sur-le-Buis, Le Poët-Laval, Livron, Lus-La-Croix-Haute, Marsanne, Mévouillon, Mirabel-et-Blacons, Mirmande, Montjoyer, Nyons, Peyrins, Piegros-la-Clastre, Pont-de-Barret, Rémuzat, Rochefort-Samson, Sahune, Saou, Saint-Avit, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Ferréol-Trente-Pas, Saint-Jean-Royans, Saint-Sauveur-en-Diois, Suze-la-Rousse, Triors.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture de la Drôme, Mesdames et Messieurs les maires des communes concernées, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Drôme, le Directeur Départemental des Territoires, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Directeur de l'Agence inter-départementale de l'Office National des Forêts, le Chef du Service départemental de l'Office Français de la Biodiversité, Mesdames et Messieurs les exploitants des campings concernés, Mesdames et Messieurs les directeurs de Camp sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valence, le 24 juin 2024

Pour le préfet et par subdélégation,

L'ingénieur de l'Agriculture
et de l'Environnement



Frédéric SARRET